



DECISION D U M A I R E DEC N° 2026DEC012

O B J E T	Tarifs municipaux
------------------	--------------------------

Monsieur Le Maire de Barbâtre,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 pour les communes,

Vu les avis de la Commission Finances en date du 15 juin 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026 donnant délégation à Monsieur Le Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

A R R Ê T E :

ARTICLE 1 :

Décide de faire appliquer les tarifs ci-annexés.

ARTICLE 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales, un extrait sera affiché en mairie. Une expédition en sera adressée au service chargé du contrôle de légalité.

Fait au Barbâtre, le 6 juillet 2026



**MONSIEUR STEPHANE NICOLEAU
MAIRE DE BARBATRE,**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage en Mairie le
et de la réception en Sous-Préfecture le

SALLE DES OYATS

CAPACITÉ 200 PERSONNES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Conférences associations locales (*)	Gratuit	Gratuit à condition que la conférence soit gratuite	-	Limité à 4 conférences par an et par association, quelque soit la salle
Réunions politiques (publiques ou privées)	110 €	125 €	+ 13,64 %	Hors campagne électorale
Cérémonies – Réceptions de courtes durées Résidents de Barbâtre	75 €	85 €	+ 13,33 %	Location pour 12 heures en semaine
Extérieurs	115 €	130 €	+ 13,04 %	
Cérémonies – Réceptions de longues durées Résidents de Barbâtre	135 €	150 €	+ 11,11 %	du vendredi midi au lundi midi
Extérieurs	205 €	230 €	+12,20 %	

SALLE DES OYATS (SUITE)

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Associations locales (*)	Gratuit	Gratuit	-	Une seule gratuité par an sur une salle au choix, puis location à 60€
Autres associations	135 €	150 €	+ 11,11 %	
Spectacles, bals, loto, concours de cartes...	135 €	150 €	+ 11,11 %	Sauf ceux organisés par la collectivité
Ventes judiciaires et légales	290 €	320 €	+ 10,35 %	
Assemblée Générale des Associations de copropriétaires	55 €	65 €	+ 18,18 %	4 heures maximum
Actions à but humanitaire (*)	Gratuit	Gratuit Si but humanitaire ou bénéfice reversé à un établissement public	-	
Cautions Salles	300 €	Facturation de la détérioration sur devis	-	
Forfait ménage	70 €	70 €	-	

(*) Associations déclarées en Préfecture

SALLE DES OYATS

CAPACITÉ 200 PERSONNES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Forfait sonorisation	-	40 €	-	Géré par le service culturel
Réveillons	155 €	175€	+ 12,90 %	Résidents barbatrins uniquement
AG d'association locale	-	Gratuit	-	

SALLE DES NOURES

CAPACITÉ 35 PERSONNES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Conférences associations locales (*)	Gratuit	Gratuit à condition que la conférence soit gratuite	-	Limité à 4 conférences par an et par association, quelque soit la salle
Réunions politiques (publiques ou privées)	65 €	75 €	+ 15,38 %	Hors campagne électorale
Cérémonies – Réceptions de courtes durées Résidents de Barbâtre	55 €	65 €	+ 18,18 %	Location pour 12 heures
Extérieurs	85 €	95 €	+ 11,76 %	
Cérémonies – Réceptions de longues durées Résidents de Barbâtre	80 €	90 €	+ 12,50 %	du vendredi midi au lundi midi
Extérieurs	130 €	145 €	+ 11,54 %	
Activités de l'année associations locales (*)	Gratuit	Gratuit	-	

SALLE DES NOURES (SUITE)

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Expositions par semaine	45 €			
Exposition-vente		55 €	+ 22,22 %	
Exposition à but non lucratif		50 €	+ 11,11 %	
Assemblée Générale des Associations de copropriétaires	35 €	40 €	+ 14,28 %	4 h maximum
Actions à but humanitaire (*)	Gratuit	Gratuit Si but humanitaire ou bénéfice reversé à un établissement public	-	
Cautions Salles	300 €	Facturation de la détérioration sur devis	-	
Forfait Ménage	35 €	35 €	-	

(*) Associations déclarées en Préfecture

SALLE DES NOURES (SUITE)

CAPACITÉ 35 PERSONNES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Ventes judiciaires et légales	290 €	320 €	+ 10,35 %	
Réveillons	105 €	120 €	+ 14,29 %	Résidents barbatrins uniquement
AG d'associations locales	-	Gratuit	-	

SALLE OCEANE

CAPACITÉ 100 PERSONNES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Conférences associations locales (*)	Gratuit	Gratuit à condition que la conférence soit gratuite	-	Limité à 4 conférences par an et par association, quelque soit la salle
Associations locales (*)	Gratuit	Gratuit	-	Une seule gratuité par an sur une salle au choix, puis location à 75€ pour les associations locales
Activité à l'année des associations locales	-	Gratuit	-	
Autres associations	-	120 €	-	

(*) Associations déclarées en Préfecture

SALLE OCEANE (SUITE)

CAPACITÉ 100 PERSONNES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Expositions par semaine	75 €			
Exposition-vente		85 €	+ 13,33 %	
Exposition à but non lucratif		90 €	+ 16,66 %	
Cérémonies – Réceptions de courtes durées Résidents de Barbâtre uniquement (pas de location possible l'été)	-	120 €	-	Location pour 12 heures – une priorité sera donnée au service culturel (animation et bibliothèque)
Cérémonies – Réceptions de longues durées Résidents de Barbâtre Uniquement (pas de location possible l'été)	-	220 €	-	du vendredi midi au lundi midi – une priorité sera donnée au service culturel (animation et bibliothèque)

SALLE OCEANE (SUITE)

CAPACITÉ 100 PERSONNES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Actions à but humanitaire (*)	Gratuit	Gratuit Si but humanitaire ou bénéfice reversé à un établissement public	-	
Sépultures	Gratuit	Gratuit	-	
Cautions Salles	300 €	Facturation de la défération sur devis	-	
Ménage	50 €	50 €	-	
Forfait sonorisation		40 €	-	Géré par le service culturel

(*) Associations déclarées en Préfecture

*

SALLE DES BOURGUIGNOTTES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Conférences associations locales (*)	Gratuit	Gratuit à condition que la conférence soit gratuite	-	
Activités de l'année associations locales (*)	Gratuit	Gratuit	-	
Actions à but humanitaire (*)	Gratuit	Gratuit Si but humanitaire ou bénéfice reversé à un établissement public	-	

(*) Associations déclarées en Préfecture

SALLE DES BOURGUIGNOTTES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Expositions par semaine (salle 1) Exposition-vente	45 €	55 €	+ 22,22 %	
Exposition à but non lucratif communal		50 €	+ 11,11 %	
Expositions par semaine (salle 2) Exposition-vente	30 €	40 €	+ 33,33 %	
Exposition à but non lucratif		35 €	+ 16,67 %	
Cautions Salles	300 €	Facturation de la détérioration sur devis	-	
Forfait Ménage	35 €	35 €	-	

(*) Associations déclarées en Préfecture



SALLE DES CYPRES

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Frais de nettoyage Zone A (couloir, accueil, annexe, bar, réserve, toilettes et vestiaire)	289,80 €	289,80 €	-	
Frais de nettoyage Zone B (salle de pétanque)	331,20 €	331,20 €	-	
Frais de nettoyage Zone C (salle de l'étage)	207,00 €	207,00 €	-	
Frais de nettoyage Zone D (vitrerie)	331,20 €	331,20 €	-	
Frais de déplacement (si le nettoyage des zones a, b, c n'est pas réalisé simultanément)	164,60 €	164,60 €	-	
Cautions	500,00 €	Facturation de la détérioration sur devis	-	
Activités annuelles des associations locales	-	Gratuit	-	

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC/PRIVE

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Occupation bâtiment Ecole de Kite- surf	185 € HT mensuel	185 € HT mensuel	-	
Occupation du domaine public par un manège	4 200 €	4 200 €	-	
Food trailer 74 rue du centre	1 670 €	1 670 €	-	
Food-Truck – Place du marché	950 €	950 €	-	

OCCUPATION DU PARKING DE LA POINTE DE LA FOSSE

Types	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations	Commentaires
Occupation parcelles AS 156 (1 323 M2) , AS 157 (1 088 M2), AS 158 (305 M2) Soit 2 716 M2	Forfait 100 € / soirée	Forfait 100 € / soirée	-	